

# Module n°3 : Professionnalisation des responsables et chargés de formation continue : Élaborer le plan de formation

## Contexte

---

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la Fonction publique hospitalière, la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe-clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources humaines. Les missions du responsable et/ou du chargé de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et de se former efficacement.

## Objectifs

---

Définir la politique de formation et sa déclinaison dans le plan de formation. Concevoir et piloter un plan de formation. Connaître les acteurs à mobiliser, leurs rôles et responsabilités respectives. Maîtriser les exigences en matière d'achat de formation. Placer le plan de formation au centre de l'agenda social de l'établissement. Appréhender la vie au quotidien d'un plan de formation et résoudre les difficultés liées à la gestion et au suivi du plan de formation. S'entraîner à défendre le plan de formation auprès d'un décideur.

## Programme

---

La politique de formation et le plan de formation. Les pratiques en matière de conception du plan de formation au sein des établissements. Les différentes étapes de conception, mise en œuvre, suivi et évaluation d'un plan de formation. Le plan de formation DPC médical et non médical. Les acteurs à mobiliser, leurs rôles et responsabilités. Les procédures des marchés publics applicables aux achats de formation. Le développement d'une réflexion sur la communication autour du plan de formation et du plan DPC. La vie au quotidien d'un plan de formation et les ajustements à opérer. La construction d'un argumentaire pour défendre le plan auprès des décideurs et instances.

**Public**

**Responsables ou chargés de la formation continue au sein de leur établissement**

**Exercice**

**2024**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**CNEH**

**Durée**

**14 heures**